

COMMUNIQUE DE MISE A DISPOSITION DE LA NOTE

établie par Eurosic



EN REPONSE A L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT INITIEE PAR

MONROE

représentée par

et



Le présent communiqué a été établi par Eurosic et diffusé le 20 juillet 2011 conformément aux dispositions de l'article 231-27 3° et 231-28 I du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (l'**AMF**).

1 RAPPEL DE L'OFFRE

En application du Titre III du Livre II et plus particulièrement des articles 232-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'**AMF**), la société Monroe, société anonyme de droit luxembourgeois au capital de 51 031 000 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116420, dont le siège social est situé 28, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg ("**Monroe**" ou l'"**Initiateur**"), offre irrévocablement aux actionnaires de la société Eurosic, société anonyme de droit français au capital de 284 696 416 euros divisé en 17 793 526 actions d'une valeur nominale de 16 euros chacune, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 307 178 871, dont le siège social est situé 21 boulevard de la Madeleine, 75001 Paris ("**Eurosic**") d'acquiescer la totalité de leurs actions au prix de 34,30 euros par action dans les conditions décrites dans la note d'information établie par l'Initiateur et qui a reçu le visa de l'Autorité des marchés financiers n°11-329 en date du 19 juillet 2011 (l'"**Offre**").

2 MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS D'INFORMATION

En application de l'article L.621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-26 du règlement général, l'AMF a apposé le visa n°11-329 en date du 19 juillet 2011 sur la note établie par Eurosic en réponse à l'offre publique d'achat initiée par Monroe et visant les actions Eurosic.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le document "Autres Informations" comportant les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables, de la société Eurosic a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers et mis à disposition du public le 20 juillet 2011. Ces informations comportent la mise à jour des éléments significatifs de l'information périodique et permanente depuis la date du document de référence de la société, déposé le 24 mars 2011 auprès de l'AMF sous le numéro D.11-0174.

Ce document "Autres Informations" ainsi que la note en réponse ayant reçu le visa n°11-329 en date du 19 juillet 2011 sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org), sur le site Internet de Eurosic (www.eurosic.fr) et sont mis gratuitement à disposition du public au siège de la société Eurosic 21 boulevard de la Madeleine, 75001 Paris.

Contact investisseur

Monsieur Laurent Faure

21 boulevard de la Madeleine
75001 Paris

Tel : +33 (0)1 45 02 23 29
Email : l.faure@eurosic.fr